



Réunion de Quartier

17 octobre 2016

Gare

La réunion de quartier de la gare a une nouvelle fois rassemblé plus de 200 riverains. C'est l'occasion pour l'équipe municipale, 11 mois après la précédente réunion, d'échanger sur les évolutions de la Ville du Raincy et de répondre à la demi centaine de questions envoyées aux services communaux.

Les grands projets

La Ville, pour toutes nouvelles constructions, est très attentive au respect de la signature architecturale du Raincy, en insistant particulièrement sur le choix des matériaux.

• JEAN-BAPTISTE COROT

Les travaux pourront commencer d'ici le dernier trimestre 2017 pour avoir sur cet emplacement, en 2019, des activités d'entreprise, comme promis, du commerce, une maison de retraite privée, quelques logements en accession à la propriété, des logements aidés, des parkings et un parc public qui sera rétrocédé à la Ville.

• LA MAISON DES JEUNES

C'est un site qui est fermé depuis maintenant de très nombreuses années. Une commission composée d'élus de la majorité et de l'opposition, a majoritairement choisi la vente de ce bien pour la construction de quelques logements.

• INAUGURATION DU PARKING EFFIA ET DE L'ALLÉE AUGUSTE PERRET

Le nouveau parking Effia et l'allée Auguste Perret ont été inaugurés par l'ensemble du Conseil Municipal en présence de nombreuses personnalités extérieures. Pour l'allée, le souhait était de la baptiser dans la filiation d'un des bâtiments importants de la ville, l'Eglise Notre Dame, dont Auguste Perret en fut l'architecte.

• COUR DE LA GARE ET BUS

La cour de la Gare est un sujet qui a fait beaucoup de débats. Aujourd'hui, il y a une très grande amélioration en termes de sécurité et d'accessibilité pour les personnes qui utilisent les bus. Ces derniers n'empruntent plus l'allée Victor Hugo ni l'allée de Gagny mais ils arrivent directement dans la cour de la Gare.

De plus, avec l'extension du tramway T4, une grande partie des bus qui arrivaient sur la cour de la Gare du Raincy, n'auront plus à y circuler. Il y aura probablement 150 bus en moins par jour à partir de 2019. Aujourd'hui, ce sont 340 bus qui circulent quotidiennement dans la cour de la Gare.

A l'angle du commissariat et de la Gare, sera installé, dans la première quinzaine de novembre, un garage pour vélos.

• L'ALLÉE CLÉMENCET

Les travaux de la cour de la gare étant achevés, une réfection intégrale de la voie est programmée. Les réseaux seront enterrés et l'assainissement sera refait. Un effort particulier sera apporté à la végétalisation de l'allée.

• LA FIBRE AU RAINCY

Un ensemble de 1576 logements du quartier de la gare sera fibré d'ici deux à trois mois. Cela constituera une première. Le déploiement total est prévu fin 2019 mais la Ville négocie pour qu'il soit réalisé d'ici à la fin 2018. Ce sera un vrai plus pour la vie quotidienne des Raincéens mais aussi pour les entreprises, notamment pour les professions libérales qui ont des besoins importants de haut débit.

• L'ANCIENNE GENDARMERIE

Des logements aidés seront positionnés sur le site de la gendarmerie.

• L'ANCIEN COMMISSARIAT DE POLICE

Ce terrain appartient au ministère de l'intérieur qui souhaite y positionner des logements. Aujourd'hui, la négociation s'opère pour qu'il y ait une répartition entre du logement et des entreprises.

Quasiment 2 800m² de la parcelle se situent à Villemomble ; les 871 m² restant, au Raincy.

Le dossier avance et le terrain ne restera pas en déshérence

• LE CENTRE CULTUREL

La praticité du bâtiment n'est plus au goût du jour, en particulier son accessibilité. Il s'agit d'un projet de déconstruction puis de reconstruction avec toute la modernité qui s'impose. Le projet est de positionner dans le nouvel établissement l'ensemble des activités culturelles, notamment le conservatoire.

Ce nouveau bâtiment permettra aux Raincéens de jouir d'une culture du plus haut niveau mais également d'une culture familiale. L'objectif est qu'il soit accessible à tous. Le démarrage des travaux aura lieu le dernier trimestre 2017. L'ouverture du nouveau bâtiment est prévue à l'été 2019. Un des objectifs est d'avoir un lien avec les Jardins Le Nôtre et la médiathèque pour que nous ayons une continuité culturelle.

• LA POLICE MUNICIPALE

Elle est un sujet majeur, notamment à travers le lien qu'elle entretient avec la police nationale. Monsieur le Maire a rencontré le Ministre de l'Intérieur pour l'alerter sur la faiblesse des effectifs du commissariat de police du Raincy-Villemomble puisqu'ils ont diminué de 24 agents depuis 2014. C'est une vraie préoccupation pour la Municipalité. Il devrait y avoir une augmentation des effectifs d'ici à la fin de l'année. Mais elle ne couvrira pas la baisse de ces deux dernières années.

Parallèlement, la police municipale s'est reconstituée et elle est plus active. Les agents circulent désormais en voiture, à pied, en gyropode ou en vélo. La baisse de l'insécurité et de la criminalité au Raincy, depuis un an et demi, est considérable. Les efforts avec le commissaire de police se poursuivent pour faire qu'en termes de sécurité, Le Raincy soit une ville pilote.

Des moyens complémentaires, comme l'accroissement des horaires de la Police Municipale, le vendredi soir et le samedi soir, seront mis en œuvre pour que la ville soit sécurisée. Il faut une présence renforcée. L'équipe municipale n'exclut pas le recours à des sociétés privées d'agents de sécurité.

- **LA CULTURE**

La programmation culturelle a été présentée le 15 octobre. Cette année, le mois de novembre sera dédié à Hector Berlioz.

Puis, jusqu'en mai une série de manifestations sera proposée : des concerts classiques et un peu moins classiques, du théâtre, du cinéma. Ce sera une saison éclectique et de très bon niveau.

- **L'ACCESSIBILITÉ**

Différentes réunions ont été organisées avec les commerçants. L'accessibilité se met en place sur les commerces du Raincy. La loi prévoyait qu'entreprises et commerçants devaient présenter leurs projets avant le 26 septembre 2015. Aujourd'hui, tous les dossiers sont traités avec les services de l'Etat pour que les accessibilités se mettent en place.

L'accessibilité est également souhaitée pour les bâtiments communaux. L'Hôtel de Ville et le Centre Administratif seront dotés d'ici au premier semestre 2017 d'une accessibilité avec ascenseur.

Urbanisme, stationnement et circulation

- **LE BOULEVARD DU MIDI**

Il est très difficile, même en collaboration avec le département de synchroniser les feux et d'enrailler le bouchon presque permanent dans le bas du boulevard du Midi. Ce sujet sera suivi tous les matins afin de proposer au département des améliorations indispensables.

Il y a une nette amélioration dans la diminution de la circulation des 18 tonnes. La méthode est d'aller directement voir les entreprises qui font appel à ces véhicules pour les prévenir qu'elles seront sévèrement sanctionnées.

- **4 ALLÉE VICTOR HUGO**

L'équipe municipale poursuit ses échanges avec le propriétaire pour qu'un projet en accord avec l'architecture du quartier voit le jour.

- **IMMEUBLE ENTRE L'ALLÉE GAMBETTA ET LE BOULEVARD DE L'OUEST**

L'urgence était d'éviter la ruine de ce bâtiment. Il sera créé un petit collectif de 10 logements conventionnés. La destruction de l'ancien bâtiment doit pouvoir se réaliser au premier trimestre 2017 au plus tard.

Allée Chatrian

Un miroir et des bandes jaunes seront installés afin de limiter la dangerosité de l'accès à l'allée Victor Hugo via l'allée Chatrian.

- **10 AVENUE DE LA RÉSISTANCE**

Cet immeuble en travaux depuis 4 ans a un permis de construire en règle. La Ville a demandé à ce qu'il soit affiché en façade. Une attention particulière sera portée sur les travaux réalisés le week-end.

- **ALLÉE GAMBETTA**

Une réflexion est menée pour que le tronçon de l'allée Gambetta entre le boulevard de l'Ouest et l'allée du Jardin Anglais soit en sens unique. Une réunion avec les riverains sera prochainement organisée.

Le miroir du milieu de l'allée sera réorienté pour une meilleure visibilité et les potelets qui bordent la voie ont été de nouveau fixés.

- **ALLÉE DES VIOLETES**

La Municipalité a refait quelques surfaces de la voirie dans cette allée. La police municipale sera mobilisée pour sanctionner les véhicules qui y circulent sans être riverains.

- **CIRCULATION DES TROTINETTES**

Une nouvelle campagne de sensibilisation sera lancée la dernière semaine d'octobre concernant la circulation en trottinette, vélo et nouveaux engins à roulettes.

- **CIRCULATION DES BUS**

Afin de faire respecter aux bus et aux automobilistes le feu tricolore au croisement de l'allée Nicolas Carnot et de l'avenue de la Résistance, la Municipalité réfléchit, en collaboration avec le département, à intégrer un « radar feu rouge ».

- **AUTOLIB'**

Le Maire est en pourparlers avec son homologue villemomblois afin de positionner une station Autolib' sous la voie ferrée. Ce projet demande un investissement de 60 000€ puis un coût annuel important.

La vie quotidienne

- **PROCÈS-VERBAUX**

Il y a des récriminations par rapports aux procès-verbaux positionnés par la Police Municipale et Nationale. La Ville ne pilote pas la Police Nationale même si elle entretient de très bons contacts avec le commissaire.

Aujourd'hui, les voitures ne restent plus stationnées une journée entière sans paiement ; ce qui facilite l'accès aux commerces du quartier de la Gare.

Néanmoins, il n'y a pas suffisamment de voitures qui utilisent le parking Indigo de l'avenue de la Résistance.

La Ville mènera des opérations d'embellissement et projette de faciliter son accès avec l'installation d'une borne de sortie où les automobilistes pourront payer directement.

- **ELAGAGE**

Une campagne d'élagage sera menée en particulier sur l'allée Nicolas Carnot. Une grande vigilance sera portée sur les arbres qui ont tendance à venir sur les façades. L'élagage sera fait sous 6 semaines, dès

l'obtention des autorisations d'EDF en raison de la présence des lignes électriques à proximité.

- **LE VERDISSEMENT DE LA VILLE ET LE FLEURISSEMENT**

Les plantations printanières ont été faites trop tardivement. L'année prochaine, elles seront faites plus en amont afin d'obtenir un fleurissement plus développé et plus harmonieux. Cependant, il existe une vraie volonté raincéenne d'avoir des jardins fleuris, des végétaux et de belles arborescences.

Les arbres doivent être protégés. Quand le Maire autorise l'abattage d'un arbre, c'est toujours avec vérification de l'état sanitaire de l'arbre et en tout dernier recours.

- **LES ÉCOLES**

Cet été, il a été réalisé le plus important investissement dans les écoles depuis des années. Une classe supplémentaire de maternelle et un dortoir à l'école La Fontaine ont été créés. De nombreux travaux de peintures ont été réalisés.

En 2017, une classe de maternelle à l'école des Fougères sera créée pour faire face au nombre croissant d'enfants.

La Ville est particulièrement vigilante sur le fait que les enfants scolarisés doivent habiter Le Raincy. Il n'est pas acceptable que les impôts des Raincéens financent la scolarité des enfants hors commune.

- **LE CIMETIÈRE**

Une nouvelle organisation a été mise en place pour mieux surveiller et entretenir les cimetières.

Au Nouveau Cimetière, les carrières en dessous rendent très difficile les inhumations. La Ville a donc engagé des reprises de concessions.

- **LA PROPRETÉ**

La situation s'est améliorée mais ce n'est pas encore parfait. Une campagne sur la propreté sera menée dans la Ville, les écoles et les bus afin d'impliquer le plus grand nombre.

De plus, d'ici juin 2017, 150 nouvelles corbeilles seront réparties dans la Ville et avant fin novembre des corbeilles seront installées allée Auguste Perret.

Les encombrants sont collectés le 3ème jeudi de chaque mois. Les week-ends les agents interviennent sur les dépôts sauvages. C'est un bon équilibre afin de ne pas augmenter les impôts et d'avoir un niveau de propreté satisfaisant.

Il est important que chacun contribue à faire de la Ville un lieu plus propre et plus agréable à vivre.

Un nouveau marché sur la propreté sera passé au printemps afin de répondre encore mieux aux besoins des Raincéens.

L'équipe municipale a relevé que les cafetiers ne respectaient pas les horaires de sortie des poubelles, allée Clémencet. Lorsque la voirie aura été entièrement refaite, cette nuisance aura disparu.

- **NUISANCES SONORES**

Monsieur le Maire va rencontrer le nouveau directeur du Monoprix afin de trouver une solution pour éviter les nuisances sonores dues à son compacteur.

L'activité économique de notre ville

De nouvelles activités économiques pourront s'installer dans le site de l'ancien collège Jean-Baptiste Corot, dans le développement de professions libérales, en particulier de la santé.

Contrairement aux villes des alentours, Le Raincy n'est pas touché par le désert médical parce qu'il y a une forte concentration de spécialistes et de généralistes. D'autres professions libérales, en particulier juridique, souhaitent s'implanter au Raincy. Elles seront accueillies avec plaisir.

- **LE COMMERCE AU RAINCY**

Une étude a été lancée par l'intermédiaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui a permis de démontrer que la seule ville en Seine-Saint-Denis

dont les commerces sont équilibrés, est Le Raincy. La Ville continue à faciliter les nouvelles installations commerciales ; comme celle de Naturalia, avenue de la Résistance.

La qualité des 300 commerces au Raincy a été mise en avant dans le dernier magazine municipal. L'objectif est d'élargir leur zone de chalandise et d'attirer une clientèle de qualité.

- **LE POISSONNIER**

Parmi les candidats reçus, deux se sont alliés pour s'implanter allée Victor Hugo afin d'ouvrir une poissonnerie avec un espace dédié à la restauration. Une convention sera prochainement signée pour une ouverture en 2017.

La gestion de la Ville

- **LE BUDGET**

Le budget municipal est équilibré. Cette bonne gestion permet à la Ville d'avoir une capacité d'endettement très positive.

Mais la Ville a perdu plus d'un million d'euros de dotation de l'Etat entre 2015 et 2016. La Municipalité a donc été obligée d'adopter un réflexe d'économie permanent. Par exemple, en veillant à la consommation de carburants des véhicules municipaux, il a été économisé, au 2/3 de l'année 2016, 9 000€ sur un budget de 40 000€.

Le Maire refuse d'augmenter les impôts. Cependant, les taux de l'Etat et du Département, que la municipalité ne maîtrise, pas seront en hausse.

- **CESER – CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DU RAINCY**

Il s'agit d'une belle réussite. Ils sont 33 citoyens à s'être réunis pour travailler sur des saisines du Conseil Municipal aussi variés que la biodiversité, l'attractivité économique, le handicap, le numérique et la jeunesse. Les rapports sont en ligne sur le site de la Ville. C'est le résultat de plus de 1000 heures cumulées de travaux. Les membres sont de nouveaux mandatés sur les questions de sécurité, de mobilité et de stationnement mais aussi sur la question de l'hôpital du Raincy-Montermeil.